

un Trône qui lui appartient, & auquel la Nation Polonoise l'a appellé volontairement ? Est-ce un prétexte de se venger des insultes de la Cour de Vienne, qui a traité ce Prince comme un proscrit, & qui a tenté de lui arracher un Sceptre que sa Patrie lui offroit ? La possession légitime d'une Couronne est-elle donc un objet si peu important, qu'elle ne puisse pas enfin justifier une Déclaration de guerre, après avoir épuisé toutes les voyes de conciliation & de douceur : Mais après tout, quelle preuve a-t-on des vûes qu'on attribue à la France ? Si elle n'avoit voulu que démembrement la puissance Autrichienne, comme on le dit, n'étoit-elle pas en état d'y travailler sans l'affaire de Pologne ? N'y avoit-il pas assez de Princes mécontents des hauteurs insupportables de la Cour de Vienne, qui lui auroient pû prêter la main ? Cependant, la France a vécu en paix, tant que l'Empereur ne l'a pas forcée à prendre les armes. Elle a sacrifié la Sicile pour contenter l'ambition de l'Empereur ; elle a vû ce Prince séduire l'Espagne dans un moment de mécontentement ; elle ne s'est point vengée du trouble que la Cour de Vienne jettoit entre deux Princes du même Sang : Elle a tout dissimulé, & elle n'éclate que quand on met le comble à la violence, à l'insulte & à l'injustice.

Voilà le vrai tableau de la Cour de Vienne ; mais elle va plus loin : Elle déplore l'aveuglement de ceux qui se laissent séduire par des discours flatteurs de la France, elle annonce *des malheurs aux Princes qui s'y fient*, elle les avertit *qu'ils se préparent eux-mêmes des chaînes qu'ils doivent porter* : C'est à l'Empire surtout qu'elle adresse son exhortation patetique ; l'Empereur déclare *qu'il va combattre, non seulement pour la défense des Pays Héréditaires, mais pour la sûreté de l'Empire, pour l'honneur &*